

Fichier :
ULC-S100A
CAN/ULC-S107
ULC G5.2

Le 28 mars 2019

BULLETIN SUR LES NORMES 2019-21

NOUVELLE ÉDITION

Quatrième édition de la norme CAN/ULC-S107:2019

Méthodes normalisées d'essai de résistance au feu des matériaux de couverture

C'est avec plaisir que la Normes ULC annonce la publication de la quatrième édition de la norme CAN/ULC-S107:2019, Méthodes normalisées d'essai de résistance au feu des matériaux de couverture. Cette norme a été approuvée par le comité des Normes ULC sur des essais de comportement au feu et elle porte la date de publication de 28 mars 2019.

Les méthodes d'essai de la présente norme s'appliquent aux matériaux de couverture et servent à mesurer leurs caractéristiques de comportement au feu lorsqu'ils sont exposés à un feu dont l'origine est à l'extérieur du bâtiment sur lequel ils sont posés. Elles s'appliquent aux matériaux de couverture destinés à être installés sur des platelages de toit combustibles ou incombustibles, lorsqu'ils sont posés de la façon prévue. Les méthodes suivantes sont décrites:

- a) Essai d'inflammation par flammes intermittentes;
- b) Essai de résistance à la propagation de la flamme;
- c) Essai d'inflammation par brandons;
- d) Essai d'inflammation par dégagement de brandons;
- e) Essai de tenue à la pluie; et
- f) Essai de vieillissement.

Les articles 1.3 à 1.5 décrivent trois catégories de méthodes d'essai d'inflammation.

Les essais de la classe A s'appliquent aux couvertures qui sont efficaces dans le cas d'expositions à des feux intenses, ne s'enflamment pas facilement, offrent un degré assez élevé de protection du platelage de toit, demeurent en place et ne comportent aucun risque de production de brandons.

Les essais de la classe B s'appliquent aux couvertures qui sont efficaces dans le cas d'expositions à des feux d'intensité moyenne, ne s'enflamment pas facilement, offrent un degré modéré de protection du platelage du toit, demeurent en place et ne comportent aucun risque de production de brandons.

Les essais de la classe C s'appliquent aux couvertures qui sont efficaces dans le cas d'expositions à des feux de faible intensité, ne s'enflamment pas facilement, offrent un degré mesurable de protection du platelage de toit, demeurent en place et ne comportent aucun risque de production de brandons.

Cette classification vise à indiquer le comportement des types de matériaux pour la durée des essais, et ne donne aucune indication de leurs caractéristiques après les essais d'exposition au feu.

Les matériaux de couverture doivent également être conformes aux autres exigences de construction, aux spécifications relatives aux matériaux et aux caractéristiques de rendement applicables aux types, modèles, dimensions et dispositions de chaque matériau. Toutes ces exigences additionnelles ne sont pas considérées comme faisant l'objet de la présente norme.

Les exigences en matière de durabilité, en tant que produit de l'exposition et de l'influence (le cas échéant) dus au changement climatique, ne sont pas couvertes par la présente norme. (Se reporter à l'annexe A).

La quatrième édition de cette norme contient l'ajout d'une annexe informative fournir des conseils sur les considérations relatives aux conditions environnementales ou la résilience aux changements climatiques, à l'appui du programme du Conseil national de recherches du Canada visant à atténuer les effets de l'adaptation aux changements climatiques dans les codes et les normes du Canada.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Griff Edwards par téléphone au numéro 919 549 0956 ou par courriel à l'adresse Griff.Edwards@ul.com.

Il est possible de commander cette norme au coût de 225,00 \$ CAD (copie papier) ou 175,00 \$ CAD (format PDF) sur le site Web de Normes ULC à <http://canada.ul.com/fr/normesulc/>. Cliquer sur *Ventes de publications de Normes ULC* pour plus d'informations.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Normes ULC



Griff Edwards
Gestionnaire de projets